

## **Eucrea France**

### **Compte rendu de réunion en visioconférence, du 15 juin 2020 à 14h45 (document réalisé par Cemaforre, 17 juin 2020, pour diffusion)**

#### **Participants**

1. Eucrea France : André Fertier, président, (assisté de Myrha Govindjee, Cemaforre). / AF
2. Cie Création Ephémère : Kevin Perez, responsable. / KP
3. Cie Les Toupies : Sabine d'Halluin, directrice artistique. / SdH
4. Ciné-ma différence : Amar Nadaf, responsable. / AN
5. Gihp Normandie pôle ressource loisirs culture et handicap : Muriel Homo directrice, Vice-Présidente de Eucrea France (assistée de Sonia Delaporte). / MH
6. Patrick Guillem : enseignant et coordinateur handicap au Conservatoire des Landes. / PG
7. Théâtre du Cristal : Olivier Couder, directeur artistique, et secrétaire général de Eucrea France. / OC. Nathalie Nivelles, administratrice.

**Excusés :** Acajou, Gradisca, La Possible Echappée, Petit théâtre d'Ernest.

#### **Résumé**

La réunion a débuté par la présentation des participants, suivie par des échanges sur la manière dont chacun a vécu la période de confinement, les points positifs et les difficultés constatées, enchaînant sur des points plus particuliers quant à des sujets de préoccupation et des perspectives d'actions.

Il a été acté que chacun réalise et transmette à André Fertier

- un bilan de la période de confinement (points plus et moins).
- une note précise sur des thématiques soulevées : professionnalisation, artistes en situation de handicap, rémunération,
- et se prononce sur le projet de rencontres locales.

La mise en commun de ces notes facilitera la rédaction d'une synthèse pour transmission aux autorités concernées, et des travaux préparatoires d'une rencontre nationale.

Pour réaliser votre note, vous pourrez vous appuyer sur le relevé des échanges en en tirant l'essentiel. (Les initiales correspondent aux prénom et nom de chaque intervenant).

### *Mots introductifs*

*André Fertier salue les présents, excuse les absents. Il informe qu'Anne-Marie Sandrini, présidente de La Possible Echappée, est sortie de l'hôpital, elle est en convalescence. Il rappelle que Muriel Homo a été décorée Chevalier des arts et des Lettres par le ministre de la Culture, médaille remise le 6 mars 2020 à l'Hôtel de Région (Rouen) par Mme Morin-Dessailly, présidente de la commission culture du Sénat.*

## **1) Période de confinement**

### **MH**

Difficultés accrues pendant la crise Covid, et soucis pour pérenniser l'association difficile de travailler dans ces conditions et d'être créatif. La bibliothèque sonore : c'est difficile, le médiateur de la BS est à 15h par semaine. Des problèmes de connexion ont été rencontrés, le téléchargement a été interrompu, auprès des ehpad, des établissements scolaires, ...

Avec la Covid, tout a été difficile et décalé... nous avons pour le festival normandie impressionniste une manifestation au musée des beaux-arts de Rouen le 5 juin, une journée de pratiques artistiques et culturelles avec personnes handicapées et personnes valides, qui est reportée à l'automne à une date non connue. Le musée n'est toujours pas ré-ouvert (il ré-ouvrira le 4 juillet).

### **AN**

Association qui porte 2 dispositifs, Ciné-ma différence permettre l'accès des personnes avec handicap complexe – autisme, polyhandicap, handicap intellectuel, au cinéma dans les séances dédiées en inclusion avec les autres. C'est un réseau, on est présent dans une soixantaine de villes en France. Et un 2è dispositif : Relax, l'accès au spectacle vivant avec l'Opéra Comique, établissement pilote, et 2 autres structures en Ile-de-France pour le moment.

Dès la mi-mars, plus aucune séance de cinéma ni spectacle. On a dérivé nos activités : vers quoi faire à la maison durant le confinement ? on a proposé à travers des réseaux sociaux des ressources culturelles pour s'occuper à la maison.

On a fait le choix de reprendre uniquement à partir de septembre, et les séances de cinéma et les spectacles. Les cinémas doivent ré-ouvrir la semaine prochaine, mais compte tenu du protocole sanitaire qui est en place et que l'été pour nous c'est une période creuse, on en profite pour travailler encore sur les adaptations vu que nos activités reposent beaucoup sur le contact, le public et l'accueil, comment concilier tout cela, avec la distanciation physique, etc.

On va réfléchir à tout ça et des interrogations quant à la question des financements, des mécènes privés, des réunions d'attributions ont été repoussées, et pour le public, est ce qu'en septembre les lieux sont confinés, est ce que les familles se sentent en confiance, et les Esms, qui venaient en sorties encadrées, est ce qu'ils maintiendront leurs sorties... autant de questions.

### **PG**

Difficultés de l'ensemble du corps professoral des conservatoires pendant le confinement.

On a utilisé notre propre matériel, on s'est formé par nous-même, par exemple moi c'est mon frère qui m'a aidé sur l'utilisation de Zoom, avant j'utilisais mon téléphone, pour assurer les cours.

On a perdu des élèves suite à ce confinement, parce que on a bénéficié d'aucune formation, d'aucun soutien. En même temps on a été laissé libre de faire ce qu'on voulait, mais pour autant on s'est débrouillé comme on pouvait. Beaucoup de disparités surtout pour les cours collectifs,

Les ré-inscriptions pour la suite en danse sont catastrophiques, parce que les cours n'ont pas pu avoir lieu, même si il y a eu des conseils et certaines initiatives, contrairement aux cours d'instruments qu'on a pu donner grâce au téléphone, whatsapp, et zoom ou autres.

La continuité des cours vis-à-vis des élèves en situation de handicap entre les 3 conservatoires Pau, Bayonne, Mont de Marsan, nous sommes en réseau :

Les coordinateurs handicap n'ont pas été contactés par leurs collègues pendant le confinement, pour savoir ce qu'il fallait mettre en place, ou pour avoir des conseils.

La plupart du temps ça a été assuré, à 90% quasiment, par des moyens différents (whatsapp, zoom, teams... même une chaîne youtube créée par les musiques traditionnelles. Pour d'autres, les cours se sont arrêtés au motif que la personne était handicapée, ce que je regrette.

On a environ 50 personnes handicapées dans des cursus adaptés, certaines (autistes, autres) ont refusé les cours à distance en télétravail. Dans les cas de handicaps très lourds, ce fût une bonne surprise parce que les résultats sont tout à fait satisfaisants. Beaucoup plus difficile pour les TDAH, troubles de l'attention avec hyperactivité. Les gamins touchent à l'ordinateur, au son ... Suivant les handicaps, c'était pas les mêmes résultats dans les constatations.

## **AF**

Pour la danse, La Possible Echappée a pu assurer une certaine continuité de leurs cours de danse à distance, qu'elle a commencé à prendre des notes, et commencé à réaliser des clips vidéos, sur leur enseignement de la danse à distance avec des personnes en situation de handicap.

## **OC**

Depuis 2010, un pôle art et handicap départemental et un réseau francilien d'accès à la culture.

Nous : difficile aussi, beaucoup d'annulations ... on était très investi dans le Festival du Futur Composé qui a dû reporter d'un an, donc plusieurs contrats mis aux oubliettes ou reportés.

Financièrement : on a pas encore trop de visibilité, mais on espère qu'on passera le cap, même si c'est pas encore gagné.

Les comédiens : ils ont été confinés. Le système de visio, des visio-répétitions, j'y croyais pas beaucoup au départ. On en a fait une douzaine, ça a pas si mal marché que ça. Et maintenant ça repart tout doucement en présentiel avec un effectif plus réduit.

Il y a des choses que j'aurai jamais pensé que ça pouvait passer en visio, et finalement ça se fait.

## **KP**

Je suis comédien, responsable de la Cie Création Éphémère (Directeur artistique Philippe Flahaut) qui travaille depuis une trentaine d'années à la professionnalisation des personnes handicapées dans une compagnie ordinaire qui crée et diffuse des spectacles à travers une formation professionnelle d'acteurs différents.

Pour nous, une trentaine de dates ont été annulées entre le mois de mars et fin juin. Notre grosse problématique est surtout au niveau des intermittents du spectacle, des promesses ont été faites, mais rien n'est acté. Nous restons très vigilants notamment sur le gel de l'année.

*(problème technique - coupure de son – propos incomplet)*

Nouvelle approche concernant la formation, au niveau national, focalisée sur les demandeurs d'emploi :

La compétence région étaient les demandeurs d'emploi, mais de fait, ces personnes là , certaines travaillent avec nous, jouent avec nous, mais d'autres aussi, qui sont en Esat, ou qui se retrouvent chez eux ...

On essaie d'obtenir des dérogations par rapport à la spécificité de notre travail, cela reste complexe, ils ont peur que s'ils nous donnent une dérogation, ils vont devoir la donner à tout le monde, etc.

On est bloqué à ce niveau là.

## **SdH**

Des ateliers de pratiques artistiques en spectacle vivant, une troupe qui en est à sa 6<sup>e</sup> création, et pleins de projets partenaires dès qu'il est question du handicap, de la mixité, on essaie d'être présent et de répondre.

Comment on a vécu le confinement ?

Tout a été stoppé pour nos interventions en institutions, que ça soit nos activités propres, que ça soit les Tap, ateliers périscolaires dans les classes Ulis et dans les classes qui accueillent les enfants en situation de handicap, sans compter les représentations qui avaient été prévues.

On a gardé un lien avec les uns et les autres, en groupe whatsapp, soit quand ceux qui n'utilisaient pas le groupe WA, on a fait des appels et des rdzvs téléphoniques, ce qui nous a pris un temps fou.

Au bout d'un certain temps, des ateliers ont pu reprendre à distance, soit avec des vidéos filmées avant, puis projetées et suivies de discussions via zoom, etc. soit au contact direct avec des petits groupes.

On a relevé qu'il était essentiel que les familles, les aidants familiaux soient là, soit pour les accompagner, soit des éducateurs quand c'était en foyer, ou en esat, ou institutions médico-sociales. C'est quand même travailler à distance, j'aime pas dire en distanciel, présenciel, logiciel, et la relation elle se résume pas à une procédure...

Avec la reprise, on a une demande énorme des uns et des autres, on reprend tout doucement, pour respecter des gestes et puis on nous contraint à des groupes très restreints... Problèmes de locaux : pendant le confinement, comme les gymnases et autres lieux étaient fermés, pour la troupe Les Mines de Rien, on répétait dans la rue quand il faisait beau...

Les résidences que nous avions prévues, nous avons envie de les annuler, et puis là non, on les maintient, c'est bénéfique risque, et après ce qu'a dit notre président de la

république, tout est zone verte, et la plupart des parents étaient prêts à prendre le risque d'envoyer leur enfant en atelier, on a eu simplement 3 désistements. Dans les personnes qu'on a perdu, ce sont celles qui ne sont pas équipées en informatique, soit qu'elles ne savent pas l'utiliser, il y a de la fracture numérique. Attention à ce que le tout numérique n'enferme pas sous prétexte que c'est la solution, ou pour éviter de mettre les moyens d'aller au contact, au partage.

## **AF**

On a continué pour Cemaforre nos activités de manière assez similaire, en télétravail. Ce qui était un peu plus compliqué, c'étaient les réunions physiques évidemment qui n'ont pas pu avoir lieu.

On a été sollicité par un collectif de médecins pour les aider à mener une action citoyenne par le port du masque, on les a aidé en créant un jeu concours de créations de masques pour tous, installé sur le site [culturecitoyennete.com](http://culturecitoyennete.com) et un museum de masques de tous temps et tous pays, sorte de mémoire historique en cette pandémie. Les liens avec le ministère de la culture ont été compliqués. Cependant, nous avons l'assurance du soutien reconduit pour Eucrea France (5000 euros) et concernant Cemaforre aussi. Le conseil régional IDF avait lancé un appel à projet, on leur a soumis notre projet de rencontres, mais il y a eu report d'examen des candidatures. Nous ne connaissons pas leur décision avant la rentrée de septembre.

J'ajouterais que dans le confinement ce qui s'est passé avec les personnes handicapées, il y a parfois des points positifs, comme l'a d'ailleurs signalé Patrick Guillem. On pourrait tirer des enseignements de certaines manières de travailler, d'utiliser, pour le futur. Certaines personnes handicapées et personnes âgées en perte d'autonomie vont rester confinées toute leur vie, et il est important d'y travailler.

La question qui touche aussi aux personnes en situation de handicap, c'est la continuité du service public de la culture. Pendant le confinement, c'est ce qui a été expérimenté, et soulevé comme problématique, aussi pour la scolarité, pour la culture.

*Je propose qu'on prépare une réunion de bilan pour le ministère de la culture selon ce que vous avez évoqué pendant le confinement, et me faire remonter une note, on en fera une synthèse EF + une note plus élargie au regard de ce que nous avons repéré autour de nous, les bibliothèques aussi ont engagé leurs bilans, les publics empêchés, et dans le domaine des Ehpad, le Groupement des animateurs en gérontologie a publié un document ... il me semble intéressant de donner une visibilité sur ce qui s'est passé.*

## **2) Professionnalisation**

### **OC**

En cours, un projet de création d'une agence artistique pour personnes handicapées pour faciliter l'emploi dans le cinéma, à la télévision, et c'est pour ça que la réunion d'aujourd'hui nous intéresse par rapport à la rémunération des artistes.

On avait parlé de la rémunération des artistes handicapés, on travaille régulièrement avec des productions, au cinéma et à la tv, qui nous demandent des comédiens.

Au début, c'était dans le cadre de la pratique de l'Esat, donc on faisait une prestation de services, et c'est le théâtre du cristal qui était payé, et qui reversait une rémunération aux comédiens en situation de handicap.

Aujourd'hui, le système est caduque parce que les productions nous renvoient – et à juste titre- qu'il y a des droits de suite parce qu'il y a des vidéos, des rediffusion etc. il faut que le comédien puisse être payé, et si c'est le TdC qui est payé, les droits de suite ne peuvent pas être honorés.

Ils veulent donc absolument payer directement les comédiens, mais du coup ça baisse l'AAH, mécaniquement, dès la perception du 1<sup>er</sup> euro d'Urssaf ils perdent l'AAH.

On cherche des solutions qui rendent possible cette rémunération sans baisse d'AAH pour les comédiens.

### **KP**

Les soucis qu'évoquent le TdC, c'est le même problème qui s'était posé aux Percussions de Treffort.

Nous concernant, la compagnie de théâtre, Création éphémère, qui ne sommes pas Esat, lorsqu'on paie les comédiens différents qui jouent avec nous soit en prestation de service soit en intermittent de spectacle, effectivement leur AAH baisse, quelque part il vaut mieux pas qu'il soit professionnalisé ...

Le soutien à notre structure est en suspens du fait de cette nouvelle approche concernant la formation, au niveau national, focalisée sur les demandeurs d'emploi.

La compétence région étant les demandeurs d'emploi, mais de fait, ces personnes là , certaines travaillent avec nous, jouent avec nous, mais d'autres aussi, qui sont en Esat, ou qui se retrouvent chez eux ...

On essaie d'obtenir des dérogations par rapport à la spécificité de notre travail, cela reste complexe, ils ont peur que s'ils nous donnent une dérogation, ils vont devoir la donner à tout le monde, etc.

On est bloqué à ce niveau là.

### **SdH**

Sur la professionnalisation : on a un compte heure en situation de handicap, que l'on rémunère, et il a besoin d'aide humaine, on avait fait appel à l'agefiph ...

il ne faisait pas assez d'heure pour être à temps plein, ou pas assez cela... selon les cases à remplir pour l'agefiph, il faut que ça soit fixe, que ça soit régulier... Or, notre comédien Marc on le rémunère de manière très sporadique ! Quand on a fait appel à l'agefiph, qu'il nous avait donné oralement leur accord pour qu'on ait une aide régulière, et en réalité, on se retrouve avec un contrôle urssaf, bref c'est très compliqué.

L'Agefiph n'a pas de solution pour soutenir les intermittents du spectacle.

### **AF**

La Bulle Bleue (Esat et Cie de théâtre à Montpellier) avait organisé une journée sur ce même sujet de professionnalisation en novembre dernier, Clap Hands, un retour sur 3 années de travail en Europe autour de la professionnalisation dans les métiers artistiques des personnes en situation de handicap. Avec des partenaires européens intégrés dans ce projet, ils ont réfléchi à des contenus de formation pour les travailleurs sociaux en vue de promouvoir l'emploi dans les secteurs des arts et de la culture.

**AF**

*C'est un dossier à part entière, chacun doit y travailler de manière plus précise, transmettez – moi vos notes. On synthétisera les propositions, avec possibilités de dérogation si c'est possible, en une note à faire remonter à Sophie Cluzel, secrétaire d'état au handicap et à des parlementaires. Je pense qu'il y a 2 volets : volet professionnalisation, et l'autre pour ceux qui de temps en temps veulent vendre une œuvre, un tableau ... de voir leur propriété intellectuelle respectée.*

*André Fertier sollicite Kevin Perez pour lui transmettre une note sur la problématique qu'il a soulevée. Siégeant au CCH Ile de France, ça permettrait de vérifier si au niveau de la région il y a la même problématique, et s'il y a un levier à actionner si possible.*

**PG** : et la reconnaissance en tant qu'artiste.

**AF** interroge sur une possible action de Eucree France à l'encontre de la diffusion de la brochure électronique « Vivre et faire vivre un projet musique et handicap » qui créée in situ des catastrophes, des discriminations.

**PG**

Je connais bien les organismes porteurs, j'étais invité à des formations, on fait appel à des musicothérapeutes ou art thérapeutes pour indiquer ce qu'on doit faire dans les conservatoires. La plupart des profs ne se sentent absolument pas concernés par ça. Sur la communauté de communes de Paris-Saclay, Evry et Orsay il y a eu embauche officielle d'une musico pour organiser l'enseignement pour les personnes en situation de handicap.

### **3) Financements**

**KP**

Il est question de la baisse des finances pour les années à venir.

**SdH**

Des appels à projet Fondation de France ré-orientés sur les urgences.

**AN**

Tous les programmes de la Fondation de France sont suspendus, pas seulement le handicap. Ils revoient leurs programmes.

Quel financement il va rester dans chaque collectivité et pour la culture ?

**AF**

Il y a des axes peut-être à étudier comme la formation ou encore dans le cadre de la politique de désinstitutionnalisation, des démarches partenariales avec des acteurs-relais entre autres...

#### **4) Projets et actions**

##### **MH**

2021, bicentenaire de la naissance de Flaubert, Flaubert 21 avec la région Normandie, et nous travaillons à leur faire des propositions.

##### **AF**

Au Ministère de la Culture, Sandrine Sophys-Véret n'est plus en charge du dossier culture handicap, elle n'est pas remplacée.

Dans chaque ministère un Haut Fonctionnaire est désigné comme au MCC c'était Marilyn Laplace. Maintenant depuis février un nouveau est désigné, Thierry Jopeak, je l'ai rencontré pendant plus de 2 heures chez moi (le ministère n'étant pas encore ouvert au public jusqu'à début juin en tout cas).

En bref, il reconnaît une situation sur le sujet culture handicap assez délabrée, plus de réunions de la commission nationale culture handicap, plus de chargée de mission... Il souhaite que l'on se revoie.

##### Quel devenir de la CNCH ?

Nous nous interrogeons tous : Eucra France, le Comité d'entente qui s'est restructuré, devenu Collectif Handicaps, comme vous le savez.

L'entrée handicap est pas facile, actuellement, ça pas été facile même depuis que Eucra existe, mais on a réussi de belles avancées avec la CNCH, qui pendant les 10 premières années a bien fonctionné. Avec le Covid, c'est l'entrée Ehpad, les personnes âgées, qui me semble être intéressante. Cette entrée a été médiatisée, elle va peut-être retomber dans les semaines, même les mois à venir.

Il me paraît légitime d'interpeler le ministère de la culture, et de faire entrer dans ces questionnements, le handicap, d'autant plus que et vous le savez, il y a la présentation du projet de loi Grand âge et autonomie au parlement mais qui va s'articuler avec la question des personnes handicapées, la création du 5è risque comportera à la fois le handicap et le volet dépendance. Il nous faut nous battre pour que l'accès des personnes âgées à la vie culturelle soit prise en compte.

Concernant Cemaforre, et Agapé collectif national droits culturels et vivre ensemble, j'ai rédigé une tribune Culture grand Âge : incivisme de l'Etat, elle paraîtra dans l'Hebdo et web de la Gazette des Communes. J'interpelle sur la prise en compte des personnes âgées, des Ehpad, dans les politiques culturelles.

Il faudrait envisager qu'EF avec d'autres organismes, je pense à la Cofac, la Fnadac, puisse organiser à l'automne une séance de travail qui pourrait préfigurer 2 choses, peut-être la création d'une instance de concertation et aussi en 2021, et cela avait été envisagé dans notre projet et Agapé collectif, des Assises que j'avais intitulée au début Culture Droit et Humanité, aujourd'hui l'atout c'est qu'au niveau de l'exécutif et du président de la république, il est répété sans cesse « il faut réinventer les politiques » il faut revoir les valeurs et les manières de gouverner, sur nos sujets c'est peut être un



atout. Il faut voir avec Mr Jopeck, avec le ministre de la culture, et son conseiller au cabinet Stephan Kutniak, vous aviez contribué à une note qu'on lui a transmise, sur laquelle on n'a pas de retour pour l'instant.

*Faites-moi une note très précise. Affinez vos questionnements, vos recueils de témoignages. Réfléchissez de votre côté, à la forme des rencontres, à l'échelle régionale, un groupe de travail, que vous pourriez entrevoir, avec vos contacts, en réseau local, avec le soutien d'une collectivité territoriale, d'une Drac, Ars, en amont d'une rencontre nationale avec le MCC, ça sera un plus ces concertations locales.*

## **OC**

Le Festival Imago approchant, on pourrait imaginer quelque chose.

S'il est question d'une grande rencontre de travail élargie art et handicap culture et humanité si ça se passe sur l'Île de France je suis d'accord pour que ce soit dans le cadre du Festival Imago, si vous le souhaitez.

On fait pas de rencontre régionale, on fait juste 4 rencontres départementales, des rencontres professionnelles dans l'idée de mettre en présence les référents médico-sociaux des structures culturelles et référents handicap des établissements médico-sociaux, dans l'idée pratique de faciliter les partenariats.

Je pense qu'on pourrait imaginer et travailler, de voir comment mieux définir une politique dynamique demain.

## **AF**

Je suis ok pour travailler au plan départemental.

Pour l'organisation d'une rencontre nationale, elle se prépare au mieux un an avant.

Il sera toujours intéressant en amont de prendre la température, de bénéficier de l'appui de certains responsables qui puissent aussi contribuer à la rencontre nationale par la suite.

## **KP**

Je vais faire remonter, et voir avec la Cie ce qu'il est possible d'organiser sur Millau dans l'Aveyron région Occitanie, rencontre réunissant la Drac, la région, les conseils dépt, sans doute à l'automne.

## **AF**

En novembre 2020, des rencontres danse et handicap dans l'Ain touchent aussi au sujet de la professionnalisation. J'ai été interpellé pour y participer, je pourrais leur demander d'élargir leur réflexion.

## **5) Fin de réunion**

Merci à tous. Poursuivons nos travaux à distance.